

Formation à la neutralité des enseignants du cours de philosophie et de citoyenneté

Enseignante : Marie-Laure Gras

POPULATION CONCERNEE

Etre porteur d'au moins un diplôme d'instituteur, de bachelier, de graduat ou d'AESI.

Cette unité d'enseignement vise à permettre de se former à la mise en œuvre des dispositions, régies par ce décret, dans le cadre des cours de philosophie et de citoyenneté.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE¹

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de:

Dans le respect notamment des grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne, de la neutralité de l'enseignement:

- De situer le métier d'enseignant dans le cadre du cours de philosophie et de citoyenneté au regard des valeurs et des principes à promouvoir;
- D'analyser, sur la base de questionnements éthiques et philosophiques, une situation scolaire, liée au cours de philosophie et citoyenneté pour un public déterminé d'élèves, en tenant compte des principes et valeurs à promouvoir;
- De proposer et de justifier des approches, liées à ce développement, visant de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté au regard des valeurs et principes à promouvoir.

¹ Ministère de la communauté française. Administration générale de l'enseignement. Enseignement de promotion sociale de régime 1, Dossier Pédagogique (document 8 bis). Unité d'enseignement : Formation à la neutralité des enseignants du cours de philosophie et de citoyenneté, p.6.

CONTENUS THEORIQUES

Contenus théoriques

- Définition de la neutralité dans l'enseignement et autres concepts ;
- Le principe de neutralité dans l'enseignement ;
- Analyse de situations qui mettent en jeu la neutralité ;
- Réalités juridiques, pédagogiques et idéologiques en Belgique ;
- La déclaration des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant ;
- Analyse, sur base d'un questionnaire éthique, philosophique et du cadre légal, des situations scolaires mettant en jeu la neutralité et proposition d'approches positives de ces situations.

Documents « cadre légal »

- L'article 24 de la Constitution garantit la neutralité dans l'enseignement organisé par la Communauté française, dans l'enseignement officiel subventionné et dans l'enseignement libre non confessionnel subventionné ;
- Décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté française (MB 18/06/1994) ;
- Décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement (MB 21/01/2004) ;
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 juin 2004 fixant le modèle de l'adhésion d'un pouvoir organisateur à la neutralité de l'enseignement organisé par la Communauté française (MB 27/08/2004) ;
- Déclaration des Droits de l'Homme (10 décembre 1948) ;
- Déclaration des Droits de l'Enfant (20 novembre 1959).

EVALUATION CERTIFICATIVE

L'évaluation écrite, certificative de fin de cours (le 22 juin 2016) portera sur l'analyse, la proposition et la justification d'approches positives concernant des situations

scolaires impliquant la notion de neutralité dans l'enseignement (voir acquis d'apprentissage). Les textes légaux fournis au fur et à mesure du cours pourront être utilisés par l'étudiant lors de l'évaluation.

QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES

Cadre légal : voir le site enseignement.be

« ABC, l'enseignement des Droits de l'Homme »: activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires, Nations-Unies, New-york, 2004

Collectif, une introduction à la neutralité active, Editions du Céfal, collection Céfal Sup., 2006.

Decharneux, B. et Wolfs, J-L (sous la dir. de), Neutre et engagé. Gestion de la diversité culturelle et des convictions au sein de l'enseignement public belge francophone, E.M.E. & Inter Communications, 2010. **ISBN** 978-2-930408-21-7

Le Clézio, La neutralité, un défi pour l'école, Presses Universitaires de Rennes, PUR, 2006.

Sharp, A. M., «Children's Intellectual Liberation », dans Educational Theory, vol. 31, n°2 (printemps 1981) p. 197-241. Cité par M. SASSEVILLE, La pratique de la philosophie pour enfants (2e édition), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

Wiame, B. (sous la direction de), Enseignant et neutre : les obligations en Communauté française de Belgique. Bruxelles : De Boeck, 2^{ème} édition, 2010, ISBN 978-2-8041-0768-0